

Séance du jeudi 26 octobre 2023 à 20h

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Richard LIEBY, adjoints  
André BECK, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Charles KREMPER, Elodie GERUM conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à André BECK  
Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ  
Dominique RISTORCELLI procuration à Richard LIEBY  
Claude SCHULLER procuration à Pierrette KEMPF  
Raymonde SEILER, procuration à Emmanuelle BONDUELLE  
Guillaume POIMBOEUF procuration à Elodie GERUM  
Eléonore JEAN DIT PANNEL procuration à Elodie DEMARE

Absents excusés sans procuration : *néant*

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

*Quorum : 8 – présents : 8*

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 20/10/2023

### **7. Participation financière de la commune aux spectacles 'Filature nomade'**

La Filature connaît actuellement des difficultés et le programme Filature Nomade s'en trouve menacé. Elle demande de l'aide aux communes partenaires. Le coût moyen pour faire venir un spectacle dans une commune s'élève à environ 4 000 €. Actuellement la commune participe à hauteur de 500 €. Il est proposé de passer la contribution à 1 000 € par spectacle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 voix contre, 14 voix pour) :

- Décide de participer pour un montant de 1 000 € aux spectacles de la Filature Nomade qui sont présentés à Dietwiller.

*Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF*



Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ  
transmis à la sous-préfecture le 30/10/2023 - affiché le 30/10/2023